

« L'Impulsus »

Dans leur témoignage écrit sur Nicolas Pavillon, les frères Foreau relatent un épisode de sa vie (*) qui fut marqué matériellement d'une croix à la sortie d'Alet, lieu d'une promenade immanquable en pleine nature.

L'accident, dont fut victime le prélat, me fut tout d'abord raconté par René Pech.

Sur l'ancien chemin d'Alet à Limoux, rive droite de l'Aude, surplombant le fleuve à une hauteur qui n'est pas petite, s'élève la croix dite de "L'Impulsus". Ce fut en cet endroit que le Seigneur protégea Monsieur d'Alet d'une "chute épiscopale" dont il faillit périr. Comme il savait admirablement l'Écriture Sainte, sans se troubler le moins du monde, il récita d'instinct et fort à propos le verset du psaume 117:
"Impulsus, eversus sum, et caderem, et Dominus suscepit me"
que Lemaistre de Sacy, dans son immortelle traduction de la Bible de Port-Royal rend ainsi:
"J'ai été poussé et renversé et près de tomber, et le Seigneur m'a soutenu."
Ce petit monument commémoratif érigé, du temps de Pavillon, a été sauvegardé et restauré lors de la construction de la voie ferrée en 1876. Le verset, gravé dans la pierre à la base de la croix est encore lisible de nos jours, après plus de trois cents ans!



(*) Ce texte est à lire intégralement ici : <http://jhaldezos.free.fr/lespersonnages/pavillon/pavillondioceses.html>

L'autre fut, et nous le savons dans toutes les circonstances de M. l'archidiaque qui était pour lors avec Mgr d'Alet, qui s'en allait à Limoux pour les affaires de son diocèse, du temporel duquel il est aussi bien chargé que du spirituel, en étant comte. Le chemin était fort étroit, si bien qu'on ne pouvait passer deux à contre-chemin. Un homme monté à cheval qui en venait, ayant de loin aperçu la litière, se retira dans un petit réduit du côté de la montagne et autant bien qu'on le pouvait, de manière que le premier mulet passa assez facilement. Mais le cheval ne pouvant plus se tenir dans la situation incommode où il était, hennissant, touche celui de derrière qui, ne pouvant résister, manque des deux pieds de derrière et ensuite de ceux de devant, et attire par sa pesanteur la litière dans le penchant. M. l'archidiaque, qui était dans le devant de la litière, eut assez d'adresse pour ne pas accabler Monseigneur, qui étant dans le fond avait la tête en bas à la renverse, mais se percha les pieds sur les poutrelles de la litière. Ce qui est admirable, c'est que durant un si long temps le mulet de devant, qu'on nous a assuré n'avoir point encore servi à Monseigneur que ce jour-là, tint ferme et soutint le poids de deux hommes, de la litière et du mulet de derrière, qui par les efforts qu'il faisait de grimper ou du moins de s'appuyer quelqu'un des pieds donnait un furieux branle. Dans cet intervalle, quelques montagnards qui étaient proches accoururent et soutinrent ce premier mulet. Mais la difficulté était de faire sortir le bon évêque qui, étant dans une posture si gênante, ne pouvait remuer ; d'ailleurs, quand il aurait été tout droit, quel moyen d'en sortir ? Il n'y avait point de terre pour y mettre le pied : ce n'était qu'un penchant assez précipité d'une roche escarpée, on ne se pouvait arrêter. Le fond était la rivière pavée de grosses pierres pointues. Cependant le bon Dieu, exauçant les prières que lui fit son grand serviteur avec autant de quiétude que s'il n'eût rien vu, au rapport de cet archidiaque qui s'était oublié lui-même

pour penser uniquement à la conservation de ce chef, lui donna des forces extraordinaires pour prendre ce bon évêque qui est d'une haute stature, la sienne étant petite et ne marquant pas grande vigueur, et le jeter hors la litière sur un petit hallier d'épines, auquel ce bon évêque s'attachant se tint ferme jusques à ce qu'avec des cordes et autres inventions on l'eût remonté dans le sentier. Qui aurait cru que les épines si inutiles et désagréables lui eussent rendu un si bon service ? *Electis omnia cooperantur in bonum*. L'archidiacre se servit du même moyen et puis on coupa les cordes et courroies, et le mulet tomba dans la rivière sans se blesser en aucune manière. Il n'y eut pas manque d'un clou, et Monseigneur continua son chemin comme si de rien n'eût été. On a depuis fait un pont pour passer de l'autre côté où, aux frais des États, on a frayé un chemin assez large pour passer une litière.

Mais ce saint homme, en reconnaissance de cette protection particulière, y a fait ériger une croix de pierre avec cette inscription : *Impulsus eversus sum ut caderem. Dominus autem suscepit me*. Une circonstance que nous ne devons pas omettre c'est que, comme ils arrivaient à Limoux, un bon ecclésiastique du lieu, aimé de Monseigneur pour sa piété, prévenant M. l'archidiacre, lui témoigna la joie qu'il avait de voir Monseigneur en bon état, ayant eu, il y avait une ou deux heures, des distractions si grandes que, quelque attention qu'il eût tâché de renouveler, il n'avait pu achever son bréviaire, croyant que Monseigneur était tombé dans quelque précipice, et que cette pensée l'avait tellement peiné qu'elle l'avait fait suer à grosses gouttes. La répartie que lui fit cet archidiacre lui fit bien voir que ce n'était pas sans sujet.



Impulsus Eversus Sum Ut Caderem Et Dominus Suscepit Me
J'ai été poussé et renversé et près de tomber, et le Seigneur m'a soutenu